Collectif Préservons Melles

Association loi 1901en cours de création

Melles, le 27 octobre 2023

Lettre au conseil Municipal de Melles

Monsieur le Maire,

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,

Nous vous informons de la création de l'association « Collectif Préservons Melles », association régie par la loi du 1er juillet 1901. Les statuts et les différents documents légaux sont en cours d'envoi à la souspréfecture. Nous ne manquerons pas de vous faire parvenir un exemplaire des statuts dès leur parution.

Lors de notre premier Conseil d'administration, il a été décidé de renouveler notre demande d'inscription à l'ordre du jour du prochain Conseil municipal :

- organisation d'une réunion publique d'information et de discussion sur les projets en cours concernant la liaison Melles-Boutx.

Une réunion s'est en effet tenue le 20 septembre en Mairie de Melles avec notamment un représentant de la Préfecture. Il nous semble indispensable, pour la tranquilité de notre village, pour couper court aux rumeurs qui circulent et pour éviter que s'installe un climat délétère, que les habitants aient les informations concernant les projets qui semblent être en cours d'élaboration. Il nous semble aussi indispensable qu'ils soient consultés sur leurs souhaits du devenir de cette liaison.

C'est pourquoi nous vous demandons d'inscrire cette demande à l'ordre du jour du prochain conseil municipal et de nous recevoir lors de ce conseil.

Nous espérons avoir cette fois une réponse positive à notre demande. Nous vous remercions de bien vouloir accuser réception de ce courrier et de nous tenir informés de la suite donnée à cette demande. Vous pouvez nous joindre à l'adresse mail ci-dessous.

Cordialement.

Le bureau.

PS

Les membres du bureau :

Sylvie Salaün - Francis Bayard - Gérard Amiel - Vincent Decremps - Pascale Fourquet

Mail : <u>preservonsmelles@gmail.com</u> Siège social : Mairie de Melles - 31440